



CENTRE DE DÉTENTION DE CHÂTEAUDUN



UN SYNDICAT
INDÉPENDANT



À VOS
CÔTÉS



POUR VOUS
DÉFENDRE

LE PROJET EST BON, L'EMPLACEMENT EST UNE ERREUR !

Le 24 février dernier, lors d'une bilatérale, le Secrétaire Générale du SPS-CEA a saisi le Directeur général de l'administration pénitentiaire afin d'alerter sur le projet de construction modulaire envisagé au Centre de détention de Châteaudun.

Cette démarche n'avait pas pour objectif de remettre en cause le projet lui-même, mais bien d'attirer l'attention sur un point essentiel : le choix de son implantation. Aujourd'hui, **il apparaît clairement que l'emplacement actuellement retenu pose de sérieuses difficultés.**

Situé à proximité immédiate des zones de vie du personnel, **il entraînerait une circulation des personnes détenues au plus près des agents, une exposition directe du parking et une cohabitation avec des espaces sensibles tels que le mess, les zones de formation, les équipements sportifs et les logements.** Une telle organisation créerait un mélange des flux contraire aux exigences élémentaires de sécurité et viendrait perturber durablement le fonctionnement de l'établissement.

Ce choix ne relève pas d'une simple contrainte technique, mais bien d'une orientation qui manque de cohérence au regard des réalités du terrain. Pourtant, une alternative existe.

Un second terrain, déjà identifié, permettrait une implantation autonome, avec un accès direct, sans impact sur les infrastructures existantes et avec une organisation des flux bien plus lisible et sécurisée. Ce site présente toutes les garanties pour mener ce projet dans des conditions adaptées, tant sur le plan opérationnel que sécuritaire.

Malgré cela, les études et les démarches se poursuivent sur le site initial, donnant le sentiment que les éléments remontés ne sont pas pleinement pris en compte. Nous le disons clairement : nous ne sommes pas opposés au projet, mais nous refusons qu'il se fasse au détriment de la sécurité des personnels et de la cohérence globale de l'établissement.

Il est aujourd'hui nécessaire de revoir ce choix et d'orienter le projet vers une solution plus adaptée. Il ne s'agit pas de freiner, mais de faire les choses correctement, avec bon sens et responsabilité.

Aujourd'hui, chacun doit prendre ses responsabilités. Nous ne laisserons pas s'installer un choix qui mettrait en difficulté les personnels et l'organisation de l'établissement. Les solutions existent, elles sont connues, il ne reste qu'à avoir le courage de les mettre en œuvre.

Le bureau local, le 06 mai 2026.